

DEVENIR DE RENAULT EN FRANCE

Info retour 5^{ème} journée de négociation



Thématiques de la séance :

- Retour séances du 04/11
- Enjeu d'avenir et nouvelles compétences
- Formation Re-Know University
- Recrutement politique jeune diversité et inclusion

Thématique du 16 novembre :

- Retour séance du 09/11
- QVT reco et protection sociale
- Dispositif technique de l'accord-commission d'application et indicateurs

AVIS DE LA CFE -CGC

RE-KNOW UNIVERSITY : La CFE-CGC accueille favorablement la mise en place de cette école (*voir détails au verso*). Nous avons rappelé que l'ensemble des salariés doit être formé et pas uniquement ceux concernés par les ODM. **Ces nouveaux outils doivent venir en complément et non au détriment du plan de formation « classique ».**

FORMATION MONTÉES EN COMPÉTENCES ET RECONVERSIONS : la CFE-CGC revendique, en cas d'utilisation du CPF à l'initiative du salarié avec validation du manager, **un abondement financier de l'entreprise.** Cela serait en complément de l'abondement en temps proposé par Renault (formation sur le temps de travail).

RECRUTEMENTS :

À ce stade, il manque toujours un prévisionnel d'embauches pour 2022. **La CFE-CGC réaffirme la nécessité de réembaucher massivement des ETAM.** Le taux de 20% dans l'ingénierie ne peut être qu'un minimum et il faut également des embauches d'ETAM dans l'industrie. Nous soutenons avec enthousiasme la volonté affichée de **recruter plus de femmes.**

RCC ET DA : La négociation est toujours en cours !

RCC : Une issue favorable nous semble être proche. Répartir sur plusieurs années le nombre départs de l'Ingénierie Produit est effectivement plus prudent. Il ne faut pas pénaliser les projets en cours ni mettre sous pression les salariés restants. **La RCC ne concernerait que les effectifs de Renault s.a.s. en postes gris.**

DA : Nous apprécions les **nouvelles avancées**, dont le retour à une **indemnisation à 72%**. Un **rachat possible de 4 trimestres** est une avancée notable mais nous souhaitons que ceux-ci soient tous pris en charge à 100%. Et surtout, **nous insistons fortement sur la nécessité d'une DA accessible à tous les salariés du périmètre !**

Contact

INTERCENTRE RENAULT
API : FR Q10 119 303
Tél : 01 76 84 15 79
Mail : cfecgc.renault@wanadoo.fr

PROPOSITIONS DE LA 5^{ème} JOURNÉE

RE-KNOW UNIVERSITY

- Ce nouvel outil devrait être réparti sous 3 thématiques : **l'électrique** à Renault Electricity et Cléon, **l'économie circulaire** à Flins et les **Data, Software & Cybersécurité** à la Software république.
- Il devrait y avoir **10.000 salariés Renault en parcours de formations/ reconversions** entre 2022 et 2024.
- Cet outil permettrait des formations en présentiel, distanciel, cas pratique, e-learning, tests, ... **Les formations certifiantes seraient privilégiées.**

FORMATIONS MONTÉE EN COMPÉTENCES ET RECONVERSIONS

- L'accord CAR21 s'arrêtant en fin d'année, la direction propose **1 abondement en prenant en charge le temps de travail pour les personnes utilisant leur CPF** dans les conditions suivantes :
 - Pour des formations stratégiques de montée en compétences ou de reconversion validées par l'entreprise.
 - Avec l'accord du manager.
 - Sans plafond de limitation de temps.

RECRUTEMENT ET POLITIQUE JEUNE

- Alternants : Objectif de dépasser le seuil de 5% d'alternants** avec une ambition à terme de recruter 50% de femmes.
- Recrutements : 2.500 personnes.**
 - Une augmentation du recrutement des femmes dans les fonctions tertiaires avec un objectif de 50%.
 - Un recrutement de 20% d'ETAM en ingénierie.

RUPTURE CONVENTIONNELLE COLLECTIVE ET DISPENSE D'ACTIVITÉ

- RCC (principales évolutions) :**
 - **Départs :** Ils ont été réajustés à 1.683 sur la durée de l'accord. Ils sont tous planifiés sur 2022 sauf pour l'ingénierie produit qui n'envisage que 500 départs en 2022 (sur les 1030). Par conséquent le nombre de départs maximum dans le cadre de la **RCC pour l'année 2022 est plafonné à 1.153.**
 - **Autres ajustements :**
 - Indemnités complémentaires : 3 mois de salaires jusqu'au 31 mars / 2 mois de salaires jusqu'au 31 mai.
 - Augmentation des aides à la formation : Adaptation 3000€ max (au lieu de 2000€) / Reconversion : 9 000€ max (au lieu de 8000€).
 - Retraite : Être en capacité d'acquiescer ses droits à la retraite au taux plein du régime général de la sécurité sociale pendant la durée de la période d'adhésion à la RCC.
 - Priorité de réembauche désormais ouverte pendant 12 mois au lieu de 6 mois.
- DA :**
 - **Accessible à tous les salariés en CDI au sein de Renault s.a.s., rattachés à une fonction globale** (gris et bleus pour les établissements Ile De France et fonctions hébergées)
 - **Indemnisation à 72%** (70% dans la première proposition)
 - Aide au **rachat de 4 trimestres maxi, sous conditions**, pour les personnes dont l'emploi est éligible à la RCC.



RETROUVEZ NOS ACTUS SUR L'APPLI CFE-CGC GROUPE RENAULT
www.cfecgc-intercentre-renault.fr